

Le Conseil national Solidaire de mai pour séduire les régions

Il y a nécessité d'un remontant corsé pour sauver un vin frelaté

Le prochain Conseil national de Québec solidaire aura lieu à Saguenay (secteur Jonquière) du 24 au 26 mai. Sa substantifique moelle sera la Déclaration de Saguenay présenté comme « *un socle* » à partir duquel le parti définira son « *discours politique lors des prochaines années* ». Cette Déclaration est plutôt un plaidoyer de généralités, de vagues propositions et de quelques-unes précises mais dont plusieurs sont problématiques. En plus, elle n'a aucune valeur statutaire. Elle engage donc peu la direction du parti. Le but de cette Déclaration est un déploiement médiatique, une opération charme, pour la conquête électorale des régions et peut-être une main tendue au PQ.

Il y a moyen de l'amender vers des engagements concrets à la hauteur d'une alternative de gauche. C'est le but de ce texte. Les changements que je propose sont **surlignés en jaune** à l'intérieur du texte original. Le surligné **en vert** sont les amendements adoptés par Hochelaga-Maisonneuve, dont le libellé peut être approximatif, dont je suis membre. L'argumentaire est *en italique*.

PREMIÈRE PROPOSITION

En cohérence avec les principes de la transition juste, **de la décroissance de la surproduction matérielle** en matière de lutte contre les changements climatiques et de mobilité durable, un gouvernement solidaire va :

- responsabiliser en priorité les très grands pollueurs qu'ils soient industriels ou individuels **en imposant davantage leurs profits et leur capital et en expropriant les entreprises pétrolières et gazières;**

« Responsabiliser » signifie faire payer. Il faut éviter la fausse bonne idée d'une taxe carbone à la source car ses conséquences seraient les mêmes qu'une taxe chargée directement aux usagers car elle leur serait refilée comme n'importe quelle taxe indirecte régressive. Contrer l'impôt sur les profits en les haussant est politiquement plus odieux et difficile. L'expropriation des industries énergétiques est conforme au programme Solidaire.

- miser sur la création d'alternatives de mobilité durable afin de faciliter les changements de comportement de la majorité des travailleuses et travailleurs;
- prioriser le développement massif et rapide **et gratuit** du transport collectif interrégional et interurbain **et urbain** sur l'ensemble du territoire, **de même qu'en développant un service communautaire subventionné d'autopartage électrique à la**

manière Communauto, en priorisant les régions les moins bien desservies. à la hauteur nécessaire pour que les ménages n'aient pas besoin de véhicules routiers.

Les moyennes villes régionales ont aussi besoin d'un transport urbain adéquat tout comme d'un service d'autopartage, comme le centre de Montréal, qui peut s'étendre jusqu'au moindre village. La combinaison transport collectif gratuit et d'autopartage subventionné doit aller jusqu'à la disparition de l'auto privée.

DEUXIÈME PROPOSITION

Ainsi, en matière de transition écologique, un gouvernement solidaire va :

- appliquer le principe du zéro perte d'emploi nette à l'intérieur de chaque région entreprise sinon que soit à charge d'un collectif patronale le placement dans une autre entreprise aux mêmes conditions de travail y compris la formation nécessaire;

Zéro perte d'emploi régional ne tient pas compte de la conjoncture économique et déresponsabilise l'entreprise. Le collectif patronal tient compte des entreprises qui ferment ou trop économiquement faibles tout en tenant compte de la compétitivité entre entreprises ce qui responsabilisent les « gagnants ».

- prioriser la diversification des économies locales, les investissements dans des secteurs peu polluants et la requalification de la main d'œuvre;
- implanter des comités paritaires de travailleuses et travailleurs, préférablement syndicaux sur la transition dans les milieux de travail.

Les comités paritaires impliquent la paralysante bonne entente patron-travailleur alors qu'une transition réussie passe par l'unité combative travailleuse contre le patron et le gouvernement.

TROISIÈME PROPOSITION

Dans toutes ses décisions en matière de construction d'infrastructures, un gouvernement de Québec solidaire sera guidé par le principe d'équité territoriale y compris un système de péréquation régionale. Selon ce principe, les régions rurales et les quartiers plus défavorisés en zone urbaine doivent avoir accès au même niveau de services que le reste du Québec.

Les régions plus pauvres ne pourront rien sans des moyens financiers égaux aux régions riches.

SIXIÈME PROPOSITION

Un gouvernement de Québec solidaire va donner aux régions les moyens d'organiser leur développement économique et social ainsi que leurs efforts d'adaptation aux changements climatiques, en mettant en place des Conseils régionaux de développement et de transition (CRDT) élus directement par la population.

La transition doit être populaire et non faite au profit des élites locales.

SEPTIÈME PROPOSITION

Québec solidaire est favorable à l'exploitation durable et responsable des ressources naturelles sur le territoire québécois, dans le respect des limites de la planète et des écosystèmes. Cette exploitation doit impérativement se faire dans le respect des droits inaliénables des peuples autochtones, en cohérence avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. **ce qui signifie un droit de veto sur le développement et l'usage de leurs ressources naturelles sur leurs territoires ancestrales**

Le langage juridique de l'article 32.2 de la Déclaration permet aux gouvernements de noyer le poisson comme le fédéral l'a fait vis-à-vis les Wet'suwet'en et de même l'aile parlementaire de Québec solidaire vis-à-vis la demande de moratoire sur la chasse à l'orignal des Anishinabeg dans le Parc La Vérendrye obtenue grâce à leur militance alors que l'aile parlementaire prônait la conciliation Anishinabeg – chasseurs

Québec solidaire reconnaît l'importance, pour de nombreuses régions du Québec, des emplois de qualité liés à l'exploitation des ressources naturelles. Pour mettre fin à la vente à rabais des ressources naturelles et garantir la juste répartition des bénéfices de leur exploitation, un gouvernement de Québec solidaire va :

- **s'assurer, conformément à notre programme, du contrôle majoritaire public des entreprises de ce secteur**

La clef de voûte de « l'exploitation durable et responsable des ressources naturelles » demeure le contrôle public des entreprises du secteur comme stipulé par le programme Solidaire (section 1.3)

- s'assurer d'une répartition directe des redevances aux régions et aux collectivités;
- favoriser le développement de modèles économiques démocratiques, notamment les coopératives, et de l'économie circulaire.

HUITIÈME PROPOSITION

Québec solidaire reconnaît le rôle central de l'industrie forestière dans l'épanouissement économique de plusieurs régions du Québec. Pour assurer la durabilité de cette industrie et la pérennité de la ressource, un gouvernement solidaire va adopter une stratégie d'adaptation des forêts aux changements climatiques, en collaboration avec les communautés touchées et l'industrie. **Pour ce faire, il interdira d'ici 2030 l'utilisation de la forêt pour du papier-journal et d'ici 2035 pour du papier. Il limitera les exportations de bois d'œuvre et favorisera son usage pour la construction de bâtiments de toutes sortes y compris en hauteur**

L'usage de la forêt pour fabriquer du papier jetable souvent à des fins purement publicitaire est aussi antiécologique que la fabrication de plastique à usage unique. Par contre, le bois de construction fige pour ± 50 ans la décomposition du bois productrice de GES, ce qui donne le temps de maîtriser les émanations de GES d'ici là.

NEUVIÈME PROPOSITION

Un gouvernement de Québec solidaire va :

- conférer la responsabilité de l'agriculture à la première ministre ou au premier ministre du Québec;

Pourquoi cette centralisation alors qu'on veut décentraliser? Pourquoi ne pas confier au PM aussi la santé et l'éducation? Le PM est-il par définition versé en agriculture ?

- créer un Fond d'urgence pour soutenir les agricultrices et agriculteurs qui font face aux conséquences des changements climatiques alimenté entre autres une taxe sur la malbouffe;

L'ultra-transformation des aliments est une arme à deux tranchants. Elle est facteur d'obésité tout en privant l'agriculteur d'une part suffisante du prix de détail des aliments au profit de l'industrie d'une transformation nuisible et inutile.

- procéder à une réforme en profondeur agrobiologique de l'ensemble des programmes de soutien au secteur agricole afin de les adapter à la réalité des changements climatiques, tout en diminuant significativement la charge administrative;

Une réforme en profondeur de l'agriculture peut-elle ne pas être agrobiologique?

- renégocier les accords commerciaux afin de tendre vers la réciprocité des normes pour les produits importés quitte à imposer temporairement un tarif compensatoire.

Il est impérialiste d'imposer ses normes aux autres pays qui risquent d'être plus pauvres mais on peut protéger légitimement ses propres normes.

DIXIÈME PROPOSITION

En matière d'agriculture, Québec solidaire reconnaît le rôle de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et renonce à réformer le syndicalisme agricole, favorise la démocratie syndicale qui comprend, le cas échéant, le pluralisme syndical.

Sans plaider pour le pluralisme syndical, il est carrément anti-démocratique d'être contre... d'autant plus que le Québec serait gagnant d'avoir une filiale de Via Campesina tout comme le Canada, les ÉU et en fait tous les pays des Amériques sauf les Guyanes. On en revient pas de faire un tel pied de nez à l'Union paysanne malgré ses difficultés.

ONZIÈME PROPOSITION

En ce qui a trait au déploiement de la filière batterie au Québec, un gouvernement solidaire va :

- donner la priorité au transport en commun
- relancer encadrer la filière batterie sur des bases démocratiques, durables et justes, notamment en confiant au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) un mandat générique, afin de planifier le déploiement de cette filière économique de manière responsable et transparente, déclarer un moratoire sur le développement de cette filière y compris l'usine Northvolt, publier avant les prochaines élections un rapport sur le sujet dans l'esprit de Commission sur les enjeux énergétiques du Québec du début des années 2010 pour que ce rapport devienne le principal enjeu électoral;

- **prioriser les entreprises québécoises s'assurer d'une propriété publique majoritaire dans l'esprit de et les modèles économiques démocratiques dans le déploiement de la filière batterie;**
- fixer à la filière batterie un objectif spécifique de réduction de gaz à effet de serre (GES) au Québec.

La filière batterie ne fait sens que si elle est au service de la rupture avec le tout-électrique conduisant à la perpétuation de l'étalement urbain et de l'agro-industrie. Le BAPE est une organisation bureaucratique purement consultative qui ne saurait décider du développement économique du Québec. Par contre renouer avec le grand débat du début des années 2010 dans la perspective des prochaines élections aurait de l'allure. Confier le noyau producteur à l'entreprise privée, québécoise ou non, est renoncer au contrôle de la filière batterie et contraire à la « nationalisations de grandes entreprises dans certains secteurs stratégiques » clamée dans le programme Solidaire.

DOUZIÈME PROPOSITION

En matière d'habitation, un gouvernement de Québec solidaire va :

- **s'assurer qu'au moins la moitié des logements construits au Québec soit hors marché (et écoénergétiques) pour atteindre un stock de logements hors marché de 40% comme c'était le cas en Suède avant son tournant néolibéral de 1991**

Il est aberrant pour ne pas dire scandaleux de passer sous silence la solution fondamentale du logement hors marché ou social écoénergétique, en région comme ailleurs, pour régler la crise du logement. Il serait temps que Québec solidaire se hausse au moins à la hauteur sociale-démocrate de la Suède d'avant l'ère néolibérale.

- convoquer un sommet national afin de lancer une nouvelle *Corvée habitation* sur l'ensemble du territoire québécois;
- lancer un programme rapide de construction de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale;
- en dialogue continu avec les communautés autochtones, appuyer leurs efforts afin de répondre à leurs défis particuliers en matière de logement, particulièrement dans le Nord-du-Québec.

TREIZIÈME PROPOSITION

Québec solidaire adhère au modèle interculturel des bâtisseurs du Québec moderne, **ce qui signifie une reconnaissance du racisme systémique donnant lieu à une commission sur le sujet.**

Se gargariser d'interculturalisme et passer sous silence le racisme systémique sent l'opportunisme vis-à-vis « les régions »

Québec solidaire s'engage à défendre les droits et libertés des Québécoises et des Québécois.

Ainsi, un gouvernement de Québec solidaire va affirmer la primauté de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne **constitutionnalisée dans le cadre d'un Québec indépendant.**

Québec solidaire n'est-il pas en campagne pour « le projet de pays de Québec solidaire » en région aussi ?

Faut-il s'inquiéter de la stagnation peut-être devenue glissement des Solidaires ?

Les deux derniers sondages simultanés ont beau être contradictoire eu égard aux PQ, CAQ et Libéraux, ils montrent un Québec solidaire en baisse. Pourquoi le message ne passe-t-il pas alors que la tournée de régions est terminée ? Il est difficile d'être convainquant quand on affirme mener une campagne pour « *le projet de pays de Québec solidaire* » mais qu'on n'en glisse pas un mot dans les engagements, si mous soient-ils, de la Déclaration de Saguenay qui doit tenir lieu de discours politiques dans les prochaines années. Le double langage Solidaire commence à se constater. Ce qui est vrai pour l'indépendance l'est aussi pour la politique Solidaire concernant l'enjeu climatique qui reste ambigu à propos de la filière batterie. Veut-on une filière alignée sur l'auto électrique à la mode de la CAQ ou un redimensionnement radical donnant la priorité au transport en commun ? « *The answer is blowing in the wind* » comme le chantait Bob Dylan au temps des grandes mobilisations soixante-huitardes.

Marc Bonhomme, 24 avril 2024

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca